

## PROCÈS-VERBAUX

Salle 277, CHAMBRE DES COMMUNES,  
Le MERCREDI 6 mai 1942.

Le Comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande que l'Etat possède, exploite et contrôle, se réunit à 10 heures du matin, sous la présidence de M. J. P. Howden.

*Présents:* MM. Bercovitch, Bradette, Donnelly, Emmerson, Ferland, Gray, Hanson (*Skeena*), Hazen, Howden, Jackman, McCulloch, Maybank, Nicholson, Sanderson, Shaw, Sissons.

*Sont aussi présents:* Les fonctionnaires suivants des chemins de fer Nationaux du Canada: R. C. Vaughan, président; N. B. Walton, vice-président, exploitation; Alistair Fraser, vice-président de la circulation; W. M. Armstrong, chef adjoint du service des recherches et de l'expansion; T. H. Cooper, contrôleur; W. S. Thompson, directeur des relations publiques; M. R. H. Moore, président des comités des Fraternités de chauffeurs de locomotives et de la Fraternité des mécaniciens de locomotives du Canadien-National.

M. R. H. MOORE est appelé.

Le témoin est interrogé au long et ensuite congédié.

Au cours de l'interrogatoire du témoin, quelques questions sont posées à M. Vaughan et à M. Walton au sujet du mémoire de M. Moore.

Le président, de la part de M. Mayhew, député, dépose au Comité un télégramme de T. H. Guy, président de la Fraternité des chauffeurs de locomotives du lac Cowichan, C.-B., et de E. Duncan, C.-B., qui contiennent des observations sur le partage des affaires régies par l'Etat entre le Canadien-National et le Canadien-Pacifique.

M. J. Gordon, député de Moose-Jaw, Sask., dépose personnellement quatre télégrammes semblables qui lui ont été adressés, à savoir:

De G. A. Huffman, président, Syndicat des télégraphistes commerciaux, Moose-Jaw, président de la Fraternité des mécaniciens de locomotives, Moose-Jaw;

De J. Rogan, secrétaire, et J. A. Magrath, président, de la Loge 521, B.L.F. & E., Moose-Jaw;

De W. S. Knox, président, Fraternité des cheminots d'Amérique (Loge n° 204 de Moose-Jaw).

M. Bercovitch propose, appuyé par M. Gray, que les télégrammes ne soient pas reproduits au compte rendu mais qu'il en soit pris note aux procès-verbaux. Mise aux voix, ladite motion est adoptée sur division.

Le président, au nom du Comité, remercie les fonctionnaires des compagnies de transport appartenant à l'Etat de leur précieuse coopération, et M. Vaughan, en leur nom, exprime sa gratitude de la courtoisie que leur ont manifestée les membres du Comité. Il est ensuite permis aux fonctionnaires de se retirer.